Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0802025-DE

Délibération n° 080-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 12 novembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi.

Absents excusés : Mme GODE Pascaline - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 17 Nb de votants : 17

OBJET : AUTORISATION POUR UNE PRESTATION D'ARCHIVAGE EN 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a recruté, en 2023 et 2025, Nathalie CALVEZ-DUIGOU, pour exercer une prestation d'archivage au sein de la Mairie de Poullaouen et de Locmaria-Berrien

Les documents de la Mairie de Locmaria-Berrien ne sont pas archivés à ce jour.

Le Maire propose à l'assemblée de recruter en 2026, Nathalie CALVEZ-DUIGOU, afin de terminer sa mission d'archivage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
- Autorise une prestation d'archivage à compter de janvier 2026,
- Accepte de recruter Nathalie CALVEZ-DUIGOU pour exercer cette prestation.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN 29 (Finistère)